

Lutte contre l'obésité : le poids des lobbies

Face aux pressions des industriels de l'agroalimentaire, la lutte contre l'obésité peine à se mettre en place.

Les compagnies aériennes révisent à la hausse le poids moyen des voyageurs, l'industrie automobile redéfinit l'encombrement des passagers dans les véhicules et même les entreprises de pompes funèbres élargissent leur gamme ! L'obésité frappe une part croissante de la population mondiale, au point que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) parle d'une véritable épidémie. Ce serait même pour certains scientifiques « la première épidémie mondiale non infectieuse de l'histoire ».

Comme aucun pays de la planète n'y échappe, certains parlent même de « globésité ». L'OMS estime à 300 millions le nombre de personnes obèses et à un milliard le nombre d'individus souffrant de surpoids dans le monde. Aux Etats-Unis, pays emblématique de l'épidémie, puisqu'il fut le premier touché, la proportion atteint aujourd'hui un adulte sur trois et l'on considère que la « maladie » progresse de 5 % par an. En moyenne, le poids des Etats-Uniens a augmenté de 11 kg de 1960 à 2002.

12 % d'obèses en France

Les améliorations constantes obtenues ces cinquante dernières années en matière d'espérance de vie pourraient être remises en cause par cette évolution qui ne touche pas seulement les pays riches : l'obésité se diffuse tout autant dans les pays en voie de développement. Le Brésil, par exemple, voit se développer à la fois la dénutrition et

l'obésité, y compris (et surtout) dans les couches les plus défavorisées de la population.

La France n'est pas à l'écart de cette tendance, loin s'en faut. Même si elle semble un peu mieux s'en sortir que la moyenne des autres pays européens, il ne pourrait s'agir que d'un effet retard. D'après les études récentes de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), 12 % des adultes sont atteints, contre 15 % dans le reste de l'Union européenne. C'est cependant moins le niveau atteint qui inquiète que l'ac-

L'obésité ne touche pas seulement les pays riches, elle se diffuse aussi dans les pays en voie de développement

célération du phénomène et son apparition plus précoce dans le cycle de vie. La proportion d'hommes obèses était stable entre 1980 (6,3 %) et 1991 (6,5 %) ; elle atteint 11,8 % en 2006 (1). Même observation, de façon un peu plus accentuée, chez les femmes.

Cette progression provient surtout de son accélération en amont chez les populations jeunes. Le taux d'obésité atteint près de 14 % chez les jeunes âgés de 4 à 16 ans. Avec quelques disparités géographiques : le nord-est de l'Hexagone est plus for-

tement concerné par l'obésité des adultes. En revanche, dans le sud de la France, la situation est critique chez les jeunes : le taux de prévalence de l'obésité chez les enfants de moins de 16 ans atteint plus de 17 % en Languedoc-Roussillon. Et préoccupante, car lorsqu'un enfant est obèse à 13 ans, il a quatre chances sur cinq de le demeurer toute sa vie ! Enfin, jusqu'au début des années 90, le phénomène touchait de façon à peu près homogène toutes les catégories sociales. Désormais, la progression s'accroît nettement dans les couches défavorisées de la population. Toutes ces constatations confirment que la France rejoint le modèle américain.

Une menace sanitaire et financière

Après l'alcool et le tabac, la lutte contre l'obésité est devenue le nouveau credo des acteurs de santé publique. Sa progression fait en effet peser sur les populations une véritable menace sanitaire. Car l'obésité conduit quasi mécaniquement au développement de pathologies comme le diabète, l'hypercholestérolémie, les maladies cardio-vasculaires, certains troubles hormonaux ou l'apparition précoce de certains cancers (celui du côlon en particulier). A cela s'ajoutent les problèmes psychologiques liés à la stigmatisation, celle des enfants victimes de moqueries dans les cours de récréation ou celle des adultes qui doivent s'acquitter de surcharges dans



Centre de traitement pour adolescents à Sanary-sur-Mer (Var). Les traitements de l'obésité représentent déjà entre 2 % et 7 % des dépenses de santé selon les pays.

les contrats d'assurance ou pour l'obtention d'un crédit immobilier. La menace sanitaire s'accompagne aussi d'une menace financière pour les comptes de la santé. L'OMS estime que les coûts imputables à l'obésité représentent déjà entre 2 % et 7 % des coûts totaux de santé selon les pays.

Aux Etats-Unis, la facture s'élèverait à près de 120 milliards de dollars pour les seuls coûts directs. De même, en France, la Cnam indique qu'à âge identique, les adultes obèses dépensent en soins de ville 27 % de plus que les personnes de poids normal

et 39 % de plus pour la pharmacie. Et ce n'est sans doute qu'un début puisque le recours à certaines techniques de chirurgie digestive (comme la pose d'anneau gastrique, d'agrafes...) est coûteux et s'intensifie. Le nombre d'actes de ce type est passé de

2 000 en 1995 à 16 000 en 2002. De plus, l'obésité engendre aussi de nombreux coûts indirects. Une étude menée en Suède a montré que la fréquence des arrêts maladie de longue durée (supérieur à six mois) était près de deux

fois plus élevée chez les personnes obèses que dans l'ensemble de la population. En France, certaines entreprises ont pris la mesure du problème. C'est le cas de Peugeot-Citroën, qui a mis en place un programme adapté pour

(1) Enquête OBEPI 2006.